



Numéro de l'acte	2024-24-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Numéro de l'acte	062-248200402-20240415-2024-24-URBMC-DE
Date de l'acte	10/04/2024
Date de réception préfecture	17/04/2024

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024

QUESTION N°2024-24

URBANISME : OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – SCCV LES FONTINES – IMPLANTATION D'UNE BULLE DE VENTE – SIGNATURE D'UN AVENANT

RAPPORTEUR :

Monsieur Jean-Pierre LAMIRAND

Adjoint au Maire, Aménagement du territoire – Urbanisme – Travaux – Voirie – Cimetières

Le conseil municipal,

Vu la délibération n°2022-90 du 22 septembre 2022 portant implantation par la société KIC d'une bulle de vente sur la Place Roger Salengro à compter du 1^{er} octobre 2022, pour une durée de 6 mois et pour un montant de 100 € mensuel, visant la commercialisation de leur programme dit les Fontines, situé Quai du Commerce à Arques

Vu la délibération n°2023-18 du 1^{er} mars 2023 portant prolongation de la durée de l'installation de la bulle de vente jusqu'au 30 septembre 2023

Vu la délibération n°2023-138 du 18 septembre 2023 portant prolongation de l'occupation de la Place Roger Salengro par la SSCV LES FONTINES, pour l'implantation d'une bulle de vente jusqu'au 30 septembre 2024

Considérant la nécessité de déplacer la bulle de vente en raison des travaux d'aménagement du carrefour de la rue Marcel Delaplace / rue Miss Cavell

Considérant qu'en raison de la foire en septembre 2024, la bulle de vente devra quitter l'emplacement pour le 23 août 2024

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : AUTORISE le déplacement de la bulle de vente sur le trottoir situé devant l'immeuble sis 2 Place Roger Salengro à Arques

ARTICLE 2 : AUTORISE l'occupation de la bulle de vente sur le domaine public jusqu'au 23 août 2024

ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant ci-joint

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	25
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

Le secrétaire de séance,
Francis PRED'HOMME



Fait à ARQUES
Le 15 avril 2024

Le Maire,
Benoît ROUSSEL

Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le **17 AVR 2024** et publication ou
notification le **17 AVR 2024**

Monsieur le Maire

Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024**

Affiché le 17 avril 2024

L'An Deux Mille Vingt Quatre le Quinze Avril à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le Huit Avril accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **24 présents**
- **2 absents non excusés**
- **2 absents excusés sans pouvoir**
- **1 absent excusé avec pouvoir**

Madame Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Madame Corinne REANT.

Monsieur Francis PRED'HOMME est nommé secrétaire de séance.